

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**École des Beaux-Arts de Marseille-
INSEAMM**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Antonella Tufano, présidente

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'école des Beaux-arts de Marseille, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle des Beaux-Arts de Marseille a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Madame Antonella Tufano, professeure des universités à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice de l'École des arts de la Sorbonne.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Patrick Renaud, enseignant à l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

M. Jean de Saint Guilhem, conseiller scientifique et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'école des Beaux-Arts propose, pour le renouvellement de son accréditation, des formations en art et en design qui préparent, pour ces deux options, au diplôme national d'art (DNA) valant grade de licence pour le 1er cycle et au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), pour le 2^e cycle valant grade de master. En 2019-2020, l'école compte 336 étudiants au total : 73 étudiants en 1^{re} année ; 201 dans le cursus Art et 62 dans le cursus Design (2^e, 3^e, 4^e et 5^e années confondues). L'école est installée sur le campus de Luminy à Marseille depuis 1969 (12 000 m² Shon). L'effectif permanent de l'équipe pédagogique et administrative est de 98, 14 emplois équivalents temps plein pourvus en janvier 2023. Pour l'année 2021, le budget de l'école s'élève à 7 M€.

Analyse globale

L'École des Beaux-Arts de Marseille est un acteur reconnu au sein d'un environnement culturel porteur, celui de la Ville de Marseille et de la région PACA. Portée par le projet global de l'INSEAMM, cette École montre l'ambition de renforcer sa place comme référent d'art et design au sein des réseaux existants, institutionnels que professionnels.

Le projet de l'offre de formation présenté par l'école est clair, l'offre pédagogique foisonnante. L'école affirme une position généraliste qui évite la superficialité grâce à une offre pertinente d'enseignements, d'activités de professionnalisation, d'ouverture par la recherche et par les relations internationales.

L'équipe de direction de l'INSEAMM, attentive aux recommandations émises par l'évaluation du Hcéres en 2022, qu'elle a bien prises en compte, a su créer une dynamique avec la direction de l'école des Beaux-Arts et avec ses enseignants, tant pour proposer une nouvelle offre pédagogique qui renforce un point fort de l'école, l'insertion professionnelle dans le milieu de la création en art, que pour ouvrir des pistes nouvelles (partenariat avec AMU pour l'inscription dans la recherche ; stratégie internationale repensée en fonction de la pédagogie). L'école conforte dès maintenant sa proposition pour les cinq années à venir par quatre remplacements d'enseignants en 2022, sur des postes redéfinis, et deux autres en 2023, effort important que le comité salue.

En ce qui concerne la vie étudiante, les initiatives structurées autour du projet Faire école-Luminy sont à saluer (structurer la mobilisation concrète de l'étudiant comme acteur de son école et valoriser son engagement en lui attribuant des ECTS).

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

Une politique de formation ambitieuse.

La structuration de la politique de formation autour de trois axes (l'action en réseau, la responsabilité sociétale et environnementale, la profession d'artiste/designer) est claire et particulièrement pertinente au regard du contexte territorial, artistique et professionnel. La mise en œuvre de ces axes s'appuie sur la proposition de nouveaux dispositifs de pilotage (groupes de travail) visant également la définition des enjeux du champ artistique. L'offre en design, au regard de ces ambitions, montre une réelle prise de conscience à laquelle le comité l'invitait, mais demandera un suivi attentif de sa mise en œuvre et un dispositif de veille permanente. Cette ambition demande des moyens financiers conséquents et durables dont la direction générale de l'INSEAMM devra s'assurer.

L'offre de formation déployée en art et design, tant dans le premier que le deuxième cycle, est cohérente. La progressivité est avérée par la mise en place de fondamentaux et d'initiations à la recherche qui débouchent sur les ARC (ateliers de recherche et de création). La professionnalisation est désormais intégrée et la volonté de s'inscrire dans le contexte local est affirmée et concrète. L'engagement dans la société et la sensibilisation à la responsabilité environnementale est pris en compte.

Toutefois le comité regrette que les formations n'intègrent pas encore des éléments de sciences – autant les sciences dures que les sciences humaines et sociales (SHS) – en rapport avec des préoccupations actuelles (les innovations technologiques, l'intelligence artificielle, le développement durable et la biologie). Cette approche est aujourd'hui incontournable, particulièrement dans le design, et pourrait donner lieu à un partenariat avec les enseignants du campus des sciences de Luminy.

Par ailleurs, si l'école a bien conscience de la nécessité de mieux structurer l'offre en design, qu'elle est la seule à proposer pour les deux cycles dans la région PACA, le comité estime qu'il convient d'en mieux définir les acquis fondamentaux.

L'élargissement des partenariats aux autres entités de l'INSEAMM (notamment, le Conservatoire de musique) est évoqué, mais pour le moment il n'est pas présenté dans la proposition : il s'agit d'une piste à explorer. Les nouveaux ARC et le programme des « Milieux associés » pourraient constituer des lieux d'expérimentation interdisciplinaire, notamment en allant vers des disciplines très peu présentes, comme les disciplines scientifiques.

Par ailleurs, des partenariats plus réguliers dans la formation en art et design pourraient, à petite échelle, créer des lieux fructueux d'échange interdisciplinaire. Et l'articulation beaucoup plus claire avec l'international pourra permettre un rapprochement avec des formations complémentaires à celle de l'école.

Une priorisation des relations internationales.

Les relations internationales ont été resserrées autour des pistes pédagogiques pouvant conforter des collaborations institutionnelles existantes ainsi que des réseaux intégrés à la recherche ; plus particulièrement, se trouvent confortés : la collaboration avec les écoles qui sont parties prenantes de MIRAMAR, réseau méditerranéen constituant un enjeu prioritaire ; l'ouverture à l'Italie et la Croatie avec un enjeu de financement Erasmus+ ; la clarification des partenariats avec Tétouan, notamment autour du design ; le travail avec Abidjan. Cette structuration, qui n'empêche pas les autres partenariats, permet d'imaginer un approfondissement des relations allant jusqu'à la création d'enseignements conjoints. L'enseignement de l'anglais, pensé comme une plate-forme d'échanges professionnels, était également un atout que le comité d'experts avait salué lors de la phase bilan. Il est encore renforcé par l'expérimentation d'enseignements transversaux en anglais, et le recrutement d'enseignants eux-mêmes artistes ou designers.

Une clarification des enjeux de la recherche à opérer.

Une sensibilisation à la recherche, par le biais de l'écriture, est mise en place dès le 1^{er} cycle. Les ARC confortent cette sensibilisation dans le 2^e cycle. Cependant, leur objectif étant double – apprentissage à la recherche et ouverture interdisciplinaire- un espace d'initiation reste à trouver. Cela pourrait se construire dans le nouveau programme « Les milieux associés » avec AMU, mais les précisions fournies ne sont pas suffisantes. Le comité estime ainsi nécessaire de préciser les dispositifs concrets permettant la mise en œuvre d'un troisième cycle, dont la création est souhaitée par l'école.

Un axe porteur : la professionnalisation.

À cet égard, la proposition d'un « parcours de professionnalisation » est exemplaire. Soutenue par les relations déjà existantes avec le milieu professionnel, elle comprend en premier cycle des enseignements montrant de manière concrète comment professionnaliser, en évitant l'écueil d'une récupération « utilitariste » des artistes et des designers. En deuxième cycle, la professionnalisation passe aussi par les actions au sein des réseaux. Si ceux-ci sont moins développés pour le design, la même intention est affirmée et à encourager : il faudra cependant trouver des partenaires professionnels plus opérationnels et proches du terrain que ceux suggérés pour l'instant (l'Institut du design est un acteur de médiation qui a peu de contacts avec la profession).

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Une organisation pédagogique claire et qualitative.

L'organisation pédagogique est très lisible, structurée autour des fondamentaux (en DNA) et avec plusieurs modules professionnalisants et de recherche en DNSEP. L'accompagnement de l'équipe, assuré par un système de responsabilités réparties, ainsi que la présence d'étudiants relais permet d'ajuster l'offre de manière dynamique. La formation met en œuvre des pratiques centrées sur la pédagogie par projet avec des méthodologies adaptées aux compétences visées.

L'école rappelle que les maquettes des diplômes avaient été revues pour se conformer au principe de l'alignement pédagogique, et à la progressivité des enseignements. Elle a également pris en compte la recommandation du comité de rendre plus lisibles les compétences acquises par l'étudiant pour faciliter son insertion : les acquis attendus sont explicités dans le livret d'étudiant, reportés dans les bulletins de notes et le supplément au diplôme. L'équipe administrative-pédagogique a été formée sur ces points.

Un apprentissage des savoirs fondé sur la pratique et la diversification des pratiques.

La proposition de formation de l'École des Beaux-Arts de Marseille a pris en compte les remarques du comité et propose des enseignements qui fondent un socle solide de compétences : les activités d'atelier sont en lien avec l'apport de connaissances, notamment dans le DNA Art. Les spécificités du design ont été prises en compte et le recrutement de deux PEA en 2023, l'un spécialiste de l'objet, l'autre du graphisme, permettra d'atteindre cet objectif de diversification des pratiques.

Une offre de formation en alternance envisagée.

La formation initiale étant structurée de manière claire, et la professionnalisation étant très affirmée, le comité encourage la volonté d'explorer une offre possible de formations en alternance au sein de l'INSEAMM, dans le cadre d'une réponse à l'AMI Compétences et métiers d'avenir du SGPI. Le comité suggère, compte tenu de l'ampleur de ce chantier, d'y adjoindre une réflexion sur une offre de formation continue.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Une école en expansion.

L'attractivité de l'École des Beaux-Arts va croissant, non seulement pour les DNA mais aussi pour les DNSEP ; le renforcement du volet professionnalisant permettra de conforter ces données. La communication et la valorisation restent malheureusement dispersées : le comité recommande de problématiser et de thématiser les axes présentés sur le site internet de l'école.

Un suivi effectif de la performance des formations.

Un nouveau programme de tutorat vise à améliorer les taux de réussite, par ailleurs globalement bons. Outre la création de sous-groupes du CERVE pour suivre la pertinence et la performance des enseignements, le conseil de perfectionnement veillera à mettre en œuvre et, le cas échéant, à faire évoluer les outils d'analyse des résultats des formations. Il faut saluer la mise en place de plusieurs dispositifs de sensibilisation socio-culturelle pour les étudiants : c'est par cet engagement dans la société que la formation pourra tester son adéquation dans des contextes en pleine transition.

Une volonté d'améliorer la connaissance de l'insertion professionnelle des étudiants.

L'école mène un travail avec le ministère de la Culture pour systématiser et rendre opérationnels pour chaque établissement les résultats des enquêtes d'insertion, ainsi que pour inciter davantage d'étudiants à répondre à ces questionnaires. Comme le recommandait le comité dans le rapport d'évaluation du bilan, l'école entend inclure la question de l'insertion post DNA dans ces études.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Un meilleur pilotage de l'offre et de la qualité des enseignements.

Le rapport d'évaluation du bilan notait les insuffisances du pilotage de l'offre de formation, en l'absence d'un conseil de perfectionnement. L'école a décidé de consacrer une séance annuelle du CERVE pour assumer ce rôle, à partir notamment des questionnaires d'évaluation remplis par les étudiants et des réunions des délégués étudiants. Y seront invitées des personnalités extérieures, universitaires et professionnels. Le comité suggère, pour rendre plus aisée la mise en œuvre des projets pédagogiques qui pourraient naître de ces discussions, de formaliser des temps de dialogue avec le CA. Par ailleurs l'effort fait en direction d'une meilleure formation continue des enseignants doit être salué.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation ambitieuse et pertinente, qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques claires et diversifiées ;
- Un renforcement de la dimension internationale ;
- Des avancées dans la professionnalisation des parcours et l'insertion professionnelle des étudiants.

Points faibles

- Des réseaux professionnels du design peu développés ;
- Un troisième cycle encore non précisé ;
- Une communication globale insuffisante ;
- Des dispositifs de veille et de coordination des enseignements, qui, bien que pris en compte, n'ont pas encore fait leurs preuves ;
- Une offre en design en structuration, mais encore insuffisamment ciblée.

Recommandations

- En soutien de l'axe « Faire École » : intégrer non seulement les SHS, mais aussi les formations scientifiques (ingénierie, biologie, Intelligence Artificielle), notamment dans le cursus Design ;
- Créer une instance intermédiaire de pilotage ou des dispositifs de dialogue entre le CA et le CERVE pour fluidifier les mises en œuvre de projets pédagogiques ;

- Poursuivre la réflexion sur un troisième cycle ;
- Poursuivre les efforts de suivi de l'insertion professionnelle en design pour avoir une offre cohérente avec l'évolution de la demande économique, sociale et culturelle ;
- Problématiser et prioriser les axes de communication de l'école pour renforcer l'attractivité, au-delà du site internet ;
- Assurer la soutenabilité de l'offre de formation, notamment pour ce qui concerne les deux recrutements nécessaires en option Design et les activités en réseau, en France et surtout à l'étranger.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNA Design	Grade L	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir les acquis fondamentaux pour le design pour le différencier de l'offre en option <i>Art</i> au cours des trois premières années ; • Articuler la sensibilisation à la recherche par l'écrit aux enseignements spécifiques au design ; • Conforter la place de la profession dans les enseignements et préciser sa propre orientation ; • Ouvrir aux disciplines scientifiques qui sont centrales dans le design contemporain.
DNA Art	Grade L	Favorable

Formations du 2^e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNSEP Design	Grade M	Favorable
DNSEP Art	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement

Marseille le 26 juillet 2023

Monsieur le Président,
Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance du rapport définitif d'évaluation par le HCÉRES de l'offre de formation de l'école des Beaux-Arts de Marseille et nous nous réjouissons des éléments d'appréciation qu'il contient. Nous regrettons cependant qu'il nous parvienne si tardivement, rendant complexe, dans un délai très court, la possibilité de consulter les collègues.

Nous savons gré au comité d'avoir pris acte des évolutions de l'offre de formation. Cependant, plusieurs d'entre elles étaient déjà engagées et n'avaient pas été présentées dans le rapport d'auto-évaluation afin de respecter la consigne et la contrainte relatives à la période d'évaluation.

Nous souscrivons sans réserve à l'ensemble des points faibles qui sont soulignés. Ils sont compris et appropriés par les équipes pédagogiques et la direction de l'École et leur amélioration constitue l'une des priorités de l'établissement.

Nous sommes plus en retrait en ce qui concerne les trois premières recommandations, ce, pour les raisons suivantes :

S'agissant de l'intégration de disciplines de sciences dures dans les enseignements et la recherche, notamment en bénéficiant de la proximité du campus scientifique de Luminy, nous n'en contestons pas l'intérêt potentiel. Cela relève cependant aussi du fonctionnement général de Aix-Marseille-Université au sein de laquelle les sciences dites « dures » ont peu d'interactions avec les sciences humaines et sociales, historiquement ancrées dans une autre université et dans une autre ville. Sans négliger cette piste, il nous semble plus urgent et efficace de concentrer l'effort des équipes sur des approches pluridisciplinaires, inscrites dans des dynamiques au croisement de la formation et de la recherche déjà formées au sein des instituts de AMU. C'est d'ailleurs d'ores et déjà en œuvre. Nous étudierons cependant la possibilité d'intégrer dans la maquette du premier et du deuxième cycle en design des enseignements spécifiques, tout particulièrement relatifs à la physique des matériaux, mais aussi et surtout, aux normes techniques à respecter lors des réalisations.

Pour ce qui concerne la création d'une instance de pilotage intermédiaire entre le CA et le CERVE, nous regrettons que nos explications et nos préventions n'aient pas été prises en compte. En effet, le CERVE est sur une dynamique ascendante et son fonctionnement se clarifie, notamment par la mise en place de comités permanents. L'introduction d'une nouvelle instance risquerait d'être une source de confusion, mais aussi de lassitude face à la multiplication des instances. En effet, rappelons que les dernières réformes relatives au dialogue social ont conduit à la création de formations spécialisées du comité social territorial par sites, du comité social territorial lui-même, ce qui multiplie les réunions. Nous ne pensons donc pas suivre pour le moment cette recommandation.

Nous nous étonnons de la recommandation relative au troisième cycle. Le rapport d'évaluation de la période précédente semblait l'écarter, notamment pour des raisons financières. En outre, le ministère de la Culture a décidé d'arrêter le financement spécifique qu'il accordait aux écoles qui ont mis en place un troisième cycle. Il nous semble donc difficile de persister dans cette voie. Il nous apparaîtrait plus judicieux d'envisager, sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, une alliance plus forte des écoles de Provence Alpes Côte d'Azur avec AMU et l'université Côte d'Azur, par exemple au sein d'un contrat de site. Cela reste cependant à construire entièrement, sans pouvoir à cette date bénéficier de financements dédiés.

A contrario, nous sommes parfaitement en accord avec les trois autres recommandations. La prise en compte de l'insertion professionnelle ne doit pas être pensée seulement après la diplomation, mais innover le cursus et apparaître dans les maquettes, d'une manière lisible et pratique. C'est vrai pour le design, mais aussi pour l'art.

La communication est en cours de révision et un cahier des charges pour un nouveau site internet est en cours de rédaction de manière collaborative, prenant en compte l'ensemble des établissements de l'INSEAMM.

La soutenabilité de l'offre de formation, mais, plus largement, de l'établissement lui-même, sera sans doute le principal enjeu pour les années à venir. La Ville de Marseille, l'État, l'ensemble de l'équipe de direction en ont pleinement conscience. Il sera crucial de diversifier les sources de financement, d'une part, en accueillant d'autres financeurs territoriaux qui ont vocation à soutenir l'EPCC, ne serait-ce que par les compétences que leur donne la loi ; mais aussi en imaginant un autre fonctionnement autorisant le développement de formations courtes, ouvertes plus aisément à l'alternance et aux sources de financement qu'elle permet.

Le nouveau directeur général de l'INSEAMM qui sera nommé le 1er octobre 2023, Monsieur Raphaël Imbert, et qui est actuellement directeur du conservatoire Pierre Barbizet, un établissement de l'INSEAMM, connaît bien l'établissement et les défis à venir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de ma haute considération.



Pierre OUDART



Beaux-Arts de Marseille
Conservatoire Pierre Barbizet
Institut de formation artistique
Secrétariat général

Institut national supérieur d'enseignement artistique
Marseille – Méditerranée

Directeur général de l'INSEAMM

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

